

Brochure Technique

P.A.C.A

SAISON 2021/2022

Trampoline
Trampoline



Tumbling
Tumbling

TRAMPOLINE

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional PACA organise une formation de juges niveaux 1 et 2.

- Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2022
 - 2 Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
 - 3 Niveau 2 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (15 ans)

- Inscription avant le 08 Septembre 2021

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),
- Formation : **Un Week-end Novembre 2021 (date à déterminer)**
- Formation/Examen : **Les 22 et 23 Janvier 2022**
- Autres documents obligatoires :
La Licence FFGym **2022**, Autorisation parentale pour les mineurs, la brochure technique et le code de pointage sont obligatoires pour la formation.

FORMATION NIVEAU 3

Le Comité Régional PACA organise une formation de juges niveau 3.

- Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2022
 - 2 Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
 - 3 Avoir validé le niveau 2

- Inscription avant le 8 Septembre 2021

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),
- Formation : **Un Weekend en Novembre 2021 (date à déterminer)**
- Examen : **23 Janvier 2022**
- Autres documents obligatoires :
La Licence FFGym **2022**, Autorisation parentale pour les mineurs, la brochure technique et le code de pointage sont obligatoires pour la formation.

RECYCLAGE NIVEAUX 1 – 2 – 3 OBLIGATOIRE

**Attention la participation au recyclage est obligatoire pour tous les juges niveaux 1 – 2 - 3.
Les juges non recyclés ne seront pas autorisés à juger.**

Le recyclage est valable pour l'ensemble du cycle 2021 - 2024

Le Comité Régional PACA organise une session de recyclage des juges niveaux 1 – 2 et 3 :

- ✓ **Niveaux 1 et 2** : Le Samedi 22 et Dimanche 23 Janvier 2022 (*horaires et lieu à déterminer*)
- ✓ **Niveau 3** : Le Dimanche 23 Janvier 2022 (*horaires et lieu à déterminer*)

□ **Inscription avant le 12 Décembre 2021**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire au recyclage.

- **Droits d'inscription : 30 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),

COMPETITIONS

GENERALITES

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Engagement général **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr**
- Les confirmations d'engagements sont à réaliser **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Toute équipe ou individuel ou groupe de synchronisé non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

FILIERES	Inter départementale	Fédérale	Nationale		Elite	
	<i>Individuel</i>	<i>Individuel</i>	<i>Individuel</i>	<i>Synchro</i>	<i>Individuel</i>	<i>Synchro</i>
Coupe Régionale (S1) 29-30/01/2022	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Championnat Régional (S2) 19-20/03/2022	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Championnat Inter-Régional (S4) 14-15/05/2022	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Finale régionale 21-22/05/2022	OUI	OUI	OUI pour les non qualifiés aux CDF (Individuel ou synchro)	NON	NON	NON

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA de Trampoline pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait sauf pour la filière inter départementale.

RAPPEL

Les FORFAITS sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

↳ ENTRAINEUR :

Je me dois de vérifier que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.

LES DIFFERENTES FILIERES

Il existe 4 filières de compétition, chacune structurée par des catégories d'âge et des programmes

Les filières	Destinées aux trampolinistes	Dont les finalités sont
INTER DEPARTEMENTALE	Débutants	La Finale Régionale
FEDERALE	Débutants et initiés	La Finale Régionale Le Trophée Fédéral
NATIONALE	Initiés et confirmés	Championnat de France National OU Trophée Fédéral
ELITE	Confirmés et experts	Championnat de France Elite

1. Le Type de Licence :

- ❑ La licence « **STANDARD** » permet la participation aux compétitions régionales.

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié. Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

2. Les règles de compétition de la filière Interdépartementale :

- ❑ La filière **INTERDEPARTEMENTALE** est destinée aux **DEBUTANTS**
- ❑ Les catégories de participation sont les suivantes :

	interdépartementale Découverte	interdépartementale Jeunesse	interdépartementale Toutes catégories
âges	7, 8 et 9 ans	10, 11 et 12 ans	13 ans et +
Année de Naissance	né en 2015, 2014, 2013	né en 2012, 2011, 2010	né en 2009 et avant
Libres	Pas de minima de difficultés dans ces catégories		

- ❑ Dans cette filière interdépartementale, les compétitions sont uniquement en individuel.
- ❑ Le programme de compétition est de **2 Exercices LIBRES** de **5 touches** sans minima de difficultés pour les découvertes, jeunesses et toutes catégories.
- ❑ Le meilleur des deux Libres sera retenu pour obtenir le total de chaque gymnaste et établir le classement.
- ❑ Les rotations transversales de 270° et plus sont interdites dans cette filière.
- ❑ Un gymnaste réalisant une rotation de 270° et plus sur le passage concerné se verra attribué **la note de zéro**
- ❑ Dans la catégorie Découverte, le 4 pattes est autorisé.
- ❑ **En cas d'interruption d'exercice avant le 3^{ème} élément (maximum 2 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre. Une pénalité de 2 points sera appliquée par le juge arbitre.**

3. Les règles de compétition de la filière Fédérale :

- ❑ La filière est destinée aux **DÉBUTANTS ET INITIÉS**.
- ❑ Chaque gymnaste doit respecter les exigences propres à sa catégorie pour chaque exercice, ainsi que les maxima de difficulté (voir tableau ci-dessous).
- ❑ Le programme de compétition est de **2 L1 identiques ou différents**, de **10 touches**.
- ❑ Le meilleur des deux L1 sera retenu pour obtenir le total de chaque gymnaste et établir le classement.
- ❑ Dans la catégorie Fédérale 7-8 ans, le 4 pattes est autorisé
- ❑ En fédéral 7-8 ans et 9-10 ans, chaque élément peut être répété une fois.
- ❑ En cas d'interruption d'exercice avant le 5^{ème} élément (maximum 4 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre. Une pénalité de 2 points sera appliquée par le juge arbitre.
- ❑ La chandelle intermédiaire n'entraîne pas d'interruption. Elle ne fait pas partie de l'exercice et le gymnaste sera noté sur tous les autres éléments. Une pénalité de 2 pts par chandelle intermédiaire est toutefois appliquée (juges difficulté).
- ❑ Un gymnaste réalisant plus de rotations de 360° que les exigences du tableau ci-dessus se verra attribuer une pénalité de 2 points par le juge arbitre sur le total
- ❑ Les éléments de 540° de salto et plus ne sont pas autorisés.
- ❑ Une arrivée, pieds décalés, n'entraîne pas l'interruption de l'exercice.
- ❑ Le responsable technique régional et le responsable des juges se réservent le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste, si la sécurité de celui-ci est mise en cause.
- ❑ Un gymnaste ayant participé à une compétition de la filière nationale dans l'année en cours, ne peut concourir dans la filière fédérale.
- ❑ Concernant le Trophée fédéral organisé pendant le Festigym :
 - ❑ Le Trophée Fédéral est une compétition individuelle ouverte à tous les gymnastes des catégories de 7-8 ans à 17 ans et + ayant participé à 1 compétition de la filière Fédérale. Un classement par équipes est effectué par l'addition des 3 meilleurs scores lors de chaque passage pour un même club. L'accès au podium est réservé au maximum à 6 gymnastes par club.
 - ❑ Les gymnastes de la filière nationale qui ne sont pas sélectionnés au CDF, sont autorisés à concourir dans des catégories dédiées : NB. Deux classements par équipe : FE et NB

Tout gymnaste ayant participé aux sélections en individuel en Élite au cours de la saison n'est pas autorisé à participer au trophée fédéral.

Les informations détaillées concernant cette compétition se trouvent sur la brochure technique nationale trampoline, de la page 22 à 24.

TABLEAUX DES EXERCICES ET MAXIMA DE LA FILIERE FEDERALE

7-8 ans 2015-2014	9-10 ans 2013-2012	11-12 ans 2011-2010	13-14 ans 2009-2008	15-16 ans 2007-2006	17 ans et + 2005 et avant
Deux L1	Deux L1	Deux L1	Deux L1	Deux L1	Deux L1
Au plus 1 élément comportant 360° de salto maximum avec ou sans ½ vrille	Au plus 2 éléments comportant 360° de salto maximum avec ou sans ½ vrille	Au plus 4 éléments comportant 360° de salto maximum avec ou sans ½ vrille	Au plus 6 éléments comportant entre 270° et 450° de salto avec 540° de vrille maximum	Au plus 8 éléments comportant entre 270° et 450° de salto avec 540° de vrille maximum	Les éléments doivent comporter entre 270° et 450° de salto avec 720° de vrille maximum
	Un élément avec réception sur le dos ou sur le ventre	Un élément avec réception sur le dos	Un élément avec réception sur le dos		
Un ou plusieurs éléments avec réception assise	Un ou plusieurs éléments avec réception assise	Un élément avec réception sur le ventre	Un élément avec réception sur le ventre		
Chaque élément peut être répété une fois avec prise en compte de la difficulté	Chaque élément peut être répété une fois avec prise en compte de la difficulté				
Filles = 1.2	Filles = 1.6	Filles = 2.8	Filles = 4.0	Filles = 5.7	Filles = 5.9
Garçons = 1.2	Garçons = 1.6	Garçons = 2.8	Garçons = 4.4	Garçons = 5.8	Garçons = 6.0

4. Tenues :

- **Filière interdépartementale :**

- Chaussettes blanches

- Pour les filles : Justaucorps

Tee-shirt uni, ou du club d'appartenance, et cycliste (short) **uni** toléré, coupe au-dessus du genou.

Pour les garçons : Sokol ou **short de gymnastique** et Léotard

Tee-shirt uni, ou du club d'appartenance et cycliste (short) **uni** toléré, coupe au-dessus du genou.

Le **NON RESPECT** des tenues sera pénalisé de **0.2 points** par passage de compétition.

Les **lunettes** doivent être **attachées**.

Le port de **bijou** est **interdit**.

ATTENTION : Pour une tenue absolument non conforme = disqualification pour le passage
Lunettes attachées
Port de bijou interdit

- **Filière Fédérale, Nationale et Elite :**

Les compétiteurs devront avoir une tenue conforme au code FIG et règlement technique national P.19

Pour des sous-vêtements visibles : sanction de 0.2 pts par le JA sur le total du passage pour chaque passage où la violation est constatée.

Pour une tenue absolument non conforme : disqualification pour le passage

Port de bijou interdit

Lunettes attachées

5. Jugement :

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés pour toute la durée de la compétition.

Application du tableau suivant :

- ❑ Les compétitions des filières interdépartementales et fédérales sont des compétitions considérées différentes des compétitions Nationales et Elites même si elles se déroulent aux mêmes dates et lieux.
- ❑ Dans un exercice L1 des filières fédérale, nationale et élite, la répétition de sauts verticaux identiques (groupé, écart, carpé) est pénalisée de 2 pts sur le total de l'exercice, elle est appliquée par le juge arbitre, sauf en élite 15-16 ans, 17-21 ans et Senior où le règlement international fait référence.
- ❑ Le jugement est celui de la FFGym (code de pointage des compétitions)
- ❑ Adaptation du code pour la filière Fédérale (voir règlement technique national p.16)

Absence de juge : Une amende de 150 € sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe ou de l'athlète concerné, sinon l'équipe ou l'individu ne sera pas autorisé à concourir.

- ❑ Pour les compétitions régionales, un compétiteur juge ne peut juger qu'une filière inférieure de celle dans laquelle il concourt.
- ❑ Les juges non recyclés ne sont pas autorisés à juger.
- ❑ Lors des compétitions de la filière Fédérale, une note de déplacement horizontal HD peut être ajoutée au score de chaque exercice. Le jury se compose au minimum de 1 juge arbitre, 4 juges à l'exécution (dont l'un peut assurer la fonction de Juge Arbitre) + 2 juges à la difficulté et 2 juges au déplacement.

Tableau récapitulatif pour les compétitions des filières interdépartementales et fédérales

Nombre de compétiteurs en individuel	Nombre de juges minimum en interdépartemental et fédéral
De 1 à 8	1
De 9 à 20	2
De 21 et +	3

Tableau récapitulatif pour les compétitions des filières nationales et élites

Nombre de compétiteurs en individuel	Nombre de juges minimum en individuel	Nombre de groupes synchronisés	Nombre de juges minimum en synchronisé
De 1 à 6	1	De 1 à 3	1
De 7 à 12	2	De 4 à 6	2
De 13 et +	3	De 7 à 11	3

Seulement les juges de niveaux 1 - 2 et 3 qui ont été recyclés ou réussis l'examen lors des sessions du 23 Janvier 2022 pourront juger.

6 Engagement :

- Le "Dossier logistique" de la compétition sera sur le site du comité régional 15 jours avant chaque compétition. Cette diffusion se fait via le Comité régional.
- Les fichiers doivent être remplis informatiquement.
- Les FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)
- Les forfaits doivent être impérativement signalés à l'accueil en arrivant sur le site de compétition

FILIERE NATIONALE **TRAMPOLINE INDIVIDUEL**

- Tableau des exercices, catégories, minima et maxima de la filière nationale individuelle cf : lettre FFGym et brochure technique nationale (p26 et 27 brochure technique et 4 lettre FFGym).
- Lors de la finale régionale, pour la filière nationale, (compétiteurs non qualifiés aux CDF en individuel ou synchro) le programme de compétition est de deux exercices libres respectant les minima/maxima de difficultés de la catégorie. (cf: lettre FFGym p4).
- La présentation des cartes de compétition n'est pas obligatoire.

TRAMPOLINE NATIONAL SYNCHRONISE

Tableau, catégories, minima et maxima de la filière nationale synchronisée cf : lettre FFGym et brochure technique nationale (p28 brochure technique et 5 lettre FFGym).

La présentation des cartes de compétition n'est pas obligatoire.

FILIERE ELITE **TRAMPOLINE INDIVIDUEL**

Tableau des exercices, catégories, minima et maxima de la de la filière élite individuelle cf : lettre FGym et brochure technique nationale (p29 et 30 brochure technique et p6 lettre FFGym).

TRAMPOLINE ELITE SYNCHRONISEE

Tableau des catégories, minima et maxima de la filière élite synchronisée cf : lettre FFGym brochure technique nationale (p32 brochure technique et 7 lettre FFGym).

TUMBLING

JOURNÉE D'ANIMATION/DECOUVERTE

Journée d'animation/découverte TEAMGYM/GAC/AERO/TUMB :

Le Comité Régional **relance** dans le cadre du programme Synérgym la mise en œuvre des pratiques GAC-TUMB-TEAMGYM-AEROBIC dans l'objectif de créer des sections **GAC-TUMB-TEAMGYM-AEROBIC** et pour développer ces activités déjà présentes dans les clubs.

Une journée d'animation est prévue avec des expert PACA de chaque discipline :

Le dimanche 17 octobre 2021

- ❑ Inscription avant le 20 septembre 2021, via le formulaire mis en ligne sur le site du Comité PACA
- ❑ Droits d'inscription : **Tarif par équipe et par regroupement (Gratuit pour les entraîneurs si présence des gyms)**
Tarif pour les entraîneurs entraîneur sans gymnastes
Règlement à envoyer à Marseille (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA)
- ❑ Nombre de gymnastes limités à 8 par club

Les anciens et les nouveaux clubs sont les bienvenus !

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1 et 2.

- ❑ Candidature : Etre licencié FFGym 2022
Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)

- ❑ Inscription avant le 8 Septembre 2021

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),
- ❑ Formation : **Le 22 et 23 Janvier 2022**
- ❑ Examen : **Le 30 Janvier 2022 (matin)**
- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2022, Autorisation parentale pour les mineurs (**voir chapitre « GENERALITES »**). Les brochures techniques, le code de pointage et les éléments imposés « Fédéral, National B » sont nécessaires pour la formation.

Les formations seront maintenues, s'il y a au minimum 5 personnes inscrites.

RECYCLAGE NIVEAUX 1 – 2 OBLIGATOIRE

**Attention la participation au recyclage est obligatoire pour tous les juges niveaux 1 et 2.
Les juges non recyclés ne seront pas autorisés à juger.**

Le recyclage est valable pour l'ensemble du cycle 2021 - 2024

Le Comité Régional PACA organise une session de recyclage des juges :

- ✓ **Le Samedi 22 et Dimanche 23 Janvier 2022** (horaires et lieu à déterminer)

- **Inscription avant le 12 Décembre 2021**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire au recyclage.

- **Droits d'inscription : 30 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),

COMPÉTITIONS

GENERALITES

Cette saison, nous organisons un **Championnat Régional**, les **19 ou 20 Mars 2022**.

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Engagement général **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr**
- Les confirmations d'engagements sont à réaliser **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Tout gymnaste non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA en Tumbling pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 2 semaines avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).
- ✓ 1 semaine avant la compétition régionale, le programme horaire.

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

Information

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.
(cf Règlement Technique FFG)

RAPPEL

Les FORFAITS sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

JURY

Chaque club devra prévoir 1 juge au minimum

Absence de juge : Une amende de 150 € sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée.